

Urbanisme et aménagement (fiche nationale)

RNCP40019 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	341m, 341n, 341p
Formacode(s)	22223, 13021, 12522, 12512, 12505
Code(s) ROME	C1503, F1101, K1401, K1404, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL · SIRET : 13002612300013

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE · SIRET : 19762762300097

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010

UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE · SIRET : 19594403800205

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY · SIRET : 19341089100017

UNIVERSITE DE TOURS · SIRET : 19370800500478

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) · SIRET : 19290346600014

UNIVERSITE TOULOUSE II · SIRET : 19311383400017

SORBONNE UNIVERSITE · SIRET : 13002338500011

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE · SIRET : 19691775100014

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE · SIRET : 19751717000019

UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III · SIRET : 19331766600017

UNIVERSITE DE BREST · SIRET : 94129831700012

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT · SIRET : 13000288400018

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG · SIRET : 19672767100014

UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY · SIRET : 93249089900014

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE · SIRET : 19380141200019

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 18 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFSA CTRE FORMAT APPRENTIS DESCARTES	39089496200054	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE	39064039900015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE	49189213900016	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS	34896746400028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION	44338132200025	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE	39174243400015	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATION DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES	44320628900045	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION APPRENTIS UNIVERSITAIRE ALSACE	19681166500393	Former et organiser l'évaluation
CFA	13002979600260	Former
CNAM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	34022316300023	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40019-urbanisme-et-amenagement-fiche-nationale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Le master Urbanisme et aménagement prépare à des métiers de conceptions de projets d'urbanisme, de territoire ou d'interventions sur l'espace.

Ce sont des métiers en prise avec les nouvelles manières de faire la ville et d'aménager dans un contexte de prise en compte de l'urgence écologique, de la montée de la notion de risques et dans un cadre législatif en transformation permanente sur le sujet.

Ces métiers se confrontent aussi à des incertitudes nouvelles tant les champs scientifiques qu'ils embrassent sont en renouvellement. Il s'agit d'identifier les morphologies urbaines et paysagères et leurs évolutions, les enjeux socio-

spatiaux (inclusion sociale, vieillissement des populations, urbanisme favorable à la santé, changement climatique, érosion de la biodiversité, etc.), les logiques de marché (immobilier, foncier...) auxquels sont confrontés les villes et les territoires.

Cette appropriation permet de reformuler les différents enjeux en articulant de manière systémique un ensemble de propositions d'actions spatialisées et multi-thématiques (habitat, emploi, services/commerces, mobilité, écologie, paysage, patrimoine, justice spatiale, qualité de vie, inclusion des populations vulnérables...) dans une démarche de dialogue et de co-production avec tous les acteurs concernés, y compris en s'appuyant sur les initiatives formelle ou informelles portées par la société civile et les pratiques créatives.

ACTIVITÉS VISÉES

- Observation des dynamiques territoriales et urbaines et de leurs interrelations à différentes échelles
- Analyse et définition des problématiques et enjeux urbains et territoriaux
- Restitution, mise en partage et en débat des connaissances auprès des acteurs publics et privés
- Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets portés par les acteurs du territoire
- Organisation de la coproduction des connaissances et accompagnement de la participation du public associés aux démarches d'urbanisme et d'aménagement
- Élaboration de diagnostic urbain ou de territoire
- Élaboration de prospective territoriale
- Identification des enjeux dans la perspective de définir des stratégies et une prospective territoriale et urbaine
- Conception du projet d'urbanisme ou de territoire et de ses dimensions locales en termes de vocations, d'organisation spatiale, d'usages, de valeur patrimoniale et de projets de vie (occupation des sols, paysages, formes urbaines, mobilités, espace public...)
- Accompagnement des acteurs dans les démarches de planification spatiale et de l'urbanisme
- Évaluation des plans et projets d'urbanisme ou de territoire
- Coordination et pilotage de l'ensemble des actions et des processus de l'urbanisme opérationnel (de l'action foncière jusqu'à la mise en œuvre d'opérations d'aménagement)
- Animation de projets urbains et territoriaux
- Organisation des interfaces entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'usage et avec les habitants, les utilisateurs et les usagers
- Programmation urbaine
- Gestion du droit des sols
- Rédaction de cahiers des charges de consultation de prestataires conformes aux enjeux des transitions sociales et environnementales
- Conseil et aide à la décision éclairée des décideurs politiques, administratifs et économiques
- Recrutement des différents prestataires et partenaires intervenants dans le processus, tant en phase de conception (études) que de réalisation (travaux)
- Veille stratégique et opérationnelle (politique, scientifique, législative, juridique, culturelle et sociale)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au

moins une langue étrangère

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Conduire une analyse écosystémique de l'organisation fonctionnelle des villes et des territoires et des dynamiques, spatiales et socio-économiques, qui les animent, de leurs interdépendances et de leurs impacts en lien avec les acteurs concernés et finalisée à la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
- Formaliser à différentes échelles, par la maîtrise des méthodes d'analyses, quantitatives et qualitatives, techniques et/ou sensibles, et celle des outils de conception et représentation (dessin, cartes, SIG, CAO...) une connaissance utile dans la conduite de l'action et du changement en urbanisme et aménagement (y compris des retours d'expérience) et la diffuser sous des formes appropriables et mobilisables par les différentes familles d'acteurs (praticiens, communauté scientifique, habitants et usagers, élus, acteurs économiques et associatifs...)
- Identifier, mobiliser et animer des parties prenantes (citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs tiers) et organiser la coproduction et le partage des connaissances avec des publics divers (communautés scientifiques, opérationnelles, citoyens : habitants et usagers, élus, techniciens, acteurs socio-économiques...)
- Formaliser et synthétiser des enjeux opératoires d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou territoriales agiles
- Adapter le choix des principes, des démarches et des instruments d'urbanisme, de planification spatiale ou écologique et d'aménagement urbain et territorial, au regard de contextes territoriaux et urbains différenciés (politiques, institutionnels, juridiques, financiers, économique), en anticipant leurs effets et leurs capacités de mutation
- S'approprier et reformuler des enjeux urbains, socio-environnementaux et territoriaux pour accompagner l'élaboration d'un projet d'urbanisme ou d'aménagement urbain dans une démarche de co-production avec les acteurs concernés
- Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
- Traduire ou faire traduire les partis pris d'aménagement urbain ou territoriaux, en vérifier la faisabilité et construire leur programmation dans le temps et dans l'espace en mobilisant les outils de représentation spatiale (croquis, dessin, cartes, Système d'Information Géographique -SIG, Conception assistée par Ordinateur -CAO)
- Mettre en œuvre, lors de l'élaboration ou de la révision de documents règlementaires d'urbanisme, les différents principes spatiaux de programmation urbaine (densité, mixité, recyclage foncier et renouvellement urbain, trames écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, etc.), les différents principes temporels (usages transitoires des espaces, gestion de l'incertitude et l'évolution des normes, etc.), les faisabilités techniques, économiques, financières et juridiques des projets
- Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement
- Appréhender les modalités de financement des projets d'aménagement urbain et de co-financements spécifiques, les logiques de bilan financier des opérations d'aménagement urbain et les différentes procédures administratives requises pour engager le projet d'urbanisme et d'aménagement
- S'inscrire dans le cadre d'organisation des marchés publics, s'approprier les évolutions réglementaires, législatives

(planification écologique) et les pratiques alternatives (démarches participatives, usages éphémères, etc.), notamment les démarches expérimentales et les démonstrateurs pour tester en temps réel des solutions urbaines éphémères, innovantes et adaptatives, en collaboration avec l'ensemble des parties concernées

- Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents)
- Maîtriser le cadre juridique d'action publique, des obligations professionnelles et des règles déontologiques au sein des collectivités locales, de la fonction publique et d'autres sphères professionnelles et adopter une posture responsable dans un rôle d'aide à la décision aux élus des collectivités territoriales et aux maîtrises d'ouvrage publique et privée
- Appréhender les dimensions systémiques et pluridisciplinaire, l'éthique et les valeurs (intérêt collectif, habitabilité des espaces, justice et responsabilité tant spatiale, sociale qu'environnementale, valeurs patrimoniales) des métiers et des pratiques professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'inscrire sa pratique individuelle dans le cadre collaboratif qui caractérise la conduite des études et des projets dans ce champ d'action
- Appréhender les complexités et les incertitudes (sociales, économiques, environnementales et politiques) et être en mesure de les articuler aux enjeux de transitions à travers une posture proactive en matière d'environnement, d'éthique et de transitions écologiques
- Penser et gérer l'urgence comme le temps long en appliquant des processus dialogiques

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40019BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC05 — Produire et rendre accessibles des connaissances et des analyses dans les domaines liés à l'urbanisme, l'aménagement et à la gestion des villes et des territoires

LISTE DE COMPÉTENCES

- Conduire une analyse écosystémique de l'organisation fonctionnelle des villes et des territoires et des dynamiques, spatiales et socio-économiques, qui les animent, de leurs interdépendances et de leurs impacts en lien avec les acteurs concernés et finalisée à la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
- Formaliser à différentes échelles, par la maîtrise des méthodes d'analyses, quantitatives et qualitatives, techniques et/ou sensibles, et celle des outils de conception et représentation (dessin, cartes, SIG, CAO...) une connaissance utile dans la conduite de l'action et du changement en urbanisme et aménagement (y compris des retours d'expérience) et la diffuser sous des formes appropriables et mobilisables par les différentes familles d'acteurs (praticiens, communauté scientifique, habitants et usagers, élus, acteurs économiques et associatifs...)
- Identifier, mobiliser et animer des parties prenantes (citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs tiers) et organiser la coproduction et le partage des connaissances avec des publics divers (communautés scientifiques, opérationnelles, citoyens : habitants et usagers, élus, techniciens, acteurs socio-économiques...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC06 — Problématiser une situation urbaine ou territoriale dans une perspective d'action collective à différentes échelles temporelles et spatiales

LISTE DE COMPÉTENCES

- Formaliser et synthétiser des enjeux opératoires d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou

territoriales agiles

- Adapter le choix des principes, des démarches et des instruments d'urbanisme, de planification spatiale ou écologique et d'aménagement urbain et territorial, au regard de contextes territoriaux et urbains différenciés (politiques, institutionnels, juridiques, financiers, économique), en anticipant leurs effets et leurs capacités de mutation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC07 — Élaborer, concevoir, proposer et évaluer des projets d'urbanisme ou de territoire et des interventions sur l'espace

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'approprier et reformuler des enjeux urbains, socio-environnementaux et territoriaux pour accompagner l'élaboration d'un projet d'urbanisme ou d'aménagement urbain dans une démarche de co-production avec les acteurs concernés
- Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement
- Traduire ou faire traduire les partis pris d'aménagement urbain ou territoriaux, en vérifier la faisabilité et construire leur programmation dans le temps et dans l'espace en mobilisant les outils de représentation spatiale (croquis, dessin, cartes, Système d'information géographique - SIG, Conception assistée par ordinateur - CAO)
- Mettre en œuvre, lors de l'élaboration ou de la révision de documents réglementaires d'urbanisme, les différents principes spatiaux de programmation urbaine (densité, mixité, recyclage foncier et renouvellement urbain, trames écologiques et lutte contre les îlots de chaleur, etc.), les différents principes temporels (usages transitoires des espaces, gestion de l'incertitude et l'évolution des normes, etc.), les faisabilités techniques, économiques, financières et juridiques des projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC08 — Accompagner la mise en œuvre des projets d'urbanisme, de territoires et d'aménagement urbain en intégrant les différentes politiques publiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, coordonner et animer une gouvernance locale en identifiant les complémentarités et les contradictions entre initiatives et interventions publiques et privées et intégrer les logiques qui structurent les jeux d'acteurs, les principes de gouvernance, les éléments de contexte juridique (droit de l'urbanisme) ainsi que les législations afférentes (code de l'environnement, code du patrimoine, code civil, code de commerce...) dans un processus de projet d'urbanisme et d'aménagement
- Appréhender les modalités de financement des projets d'aménagement urbain et de co-financements spécifiques, les logiques de bilan financier des opérations d'aménagement urbain et les différentes procédures administratives requises pour engager le projet d'urbanisme et d'aménagement
- S'inscrire dans le cadre d'organisation des marchés publics, s'approprier les évolutions réglementaires, législatives (planification écologique) et les pratiques alternatives (démarches participatives, usages éphémères, etc.), notamment les démarches expérimentales et les démonstrateurs pour tester en temps réel des solutions urbaines éphémères, innovantes et adaptatives, en collaboration avec l'ensemble des parties concernées
- Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40019BC09 — Assumer la responsabilité sociale et environnementale de l'urbaniste en s'adaptant aux contextes et situations

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maîtriser le cadre juridique d'action publique, des obligations professionnelles et des règles déontologiques au sein des collectivités locales, de la fonction publique et d'autres sphères professionnelles et adopter une posture responsable dans un rôle d'aide à la décision aux élus des collectivités territoriales et aux maîtrises d'ouvrage publique et privée
- Appréhender les dimensions systémiques et pluridisciplinaire, l'éthique et les valeurs (intérêt collectif, habitabilité des espaces, justice et responsabilité tant spatiale, sociale qu'environnementale, valeurs patrimoniales) des métiers et des pratiques professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'inscrire sa pratique individuelle dans le cadre collaboratif qui caractérise la conduite des études et des projets dans ce champ d'action
- Appréhender les complexités et les incertitudes (sociales, économiques, environnementales et politiques) et être en mesure de les articuler aux enjeux de transitions à travers une posture proactive en matière d'environnement, d'éthique et de transitions écologiques
- Penser et gérer l'urgence comme le temps long en appliquant des processus dialogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- O : Administration publique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Urbaniste

Dans les secteurs tels que planification, urbanisme, mobilité, habitat, foncier, inclusion sociale, développement territorial :

- Chargé d'études
- Analyste
- Consultant junior
- Chargé d'affaires
- Chargé de mission
- Chargé de développement
- Assistant chef de projet
- Chef de projet
- Responsable de service
- Chargé d'opération

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 041 €

Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 790
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B7X90 — Architectes R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 904 €
Selon la branche	7 000 € – 7 904 €
Prise en charge	Branches concernées
7 904 €	Valeur par défaut · 212 branches
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31470

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cnam.fr/>

<https://www.entpe.fr/>

<https://www.grenoble.archi.fr/>

<https://www.insa-strasbourg.fr/fr/>

<https://www.univ-nantes.fr/>

<https://www.sorbonne-universite.fr/>

<https://www.u-bordeaux-montaigne.fr/>

<https://www.univ-brest.fr/>

<https://www.univ-amu.fr/>

<https://www.unicaen.fr/>

<https://www.univ-lille.fr/>

<https://www.univ-lorraine.fr/>

<https://www.univ-perp.fr/>

<https://www.univ-reims.fr/>

<https://www.unistra.fr/>

<https://www.univ-lehavre.fr/>

<https://www.univ-littoral.fr/>

<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>

<https://www.univ-tlse2.fr/>

<https://www.univ-lyon2.fr/>

<https://www.univ-montp3.fr/>

<https://www.pantheonsorbonne.fr/>

<https://www.parisnanterre.fr/>

<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/>

<https://www.u-pec.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40019/>

Où se former

Formations référencées	32
Organismes	16
Régions couvertes	8
Prix indicatif	1 500 € – 12 036 €
Durée	422 – 2227 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	8
Organismes gestionnaires (CFA)	7
Organismes formateurs	7
Régions couvertes	5
Départements couverts	6

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	33
----------------------	----

Parcours menés à terme	8
------------------------	---

Taux d'achèvement	24 %
-------------------	------

Période	09/2025 – 09/2026
---------	-------------------

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	37
----------------------	----

Montant total engagé	154 916 €
----------------------	-----------

Coût moyen par dossier	4 187 €
------------------------	---------

Durée moyenne	638 h
---------------	-------

Période	07/2025 – 09/2026
---------	-------------------

France compétences	68 %
--------------------	------

Reste à charge titulaire	25 %
--------------------------	------

Entreprise	3 %
------------	-----

France Travail	2 %
----------------	-----

OPCO	2 %
------	-----

Compte d'engagement citoyen	0 %
-----------------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.